

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 4–7 novembre 2013**

## **RAPPORTS D'ÉVALUATION**

**Point 6 de l'ordre du  
jour**

*Pour examen*



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.2/2013/6-B/Add.1/Rev.1**

4 octobre 2013

ORIGINAL: ANGLAIS

### **RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DES PROGRAMMES VIVRES POUR LA CRÉATION D'AVOIRS SUR LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE AU NÉPAL (2002–2010)**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, RMP*:	M. C. Kaye	tél.: 066513-2197
Conseiller principal pour les programmes, OM**:	M. G. C. Cirri	tél.: 066513-3677
Conseiller pour les programmes, RMPP***:	M. C. Martino	tél.: 066513-3576

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Division de la gestion et du suivi de la performance

\*\* Département de la gestion des opérations

\*\*\* Sous-Division de la gestion de la performance et de l'établissement de rapports

## CONTEXTE

1. Le présent document fait suite à une évaluation de l'impact des activités Espèces/Vivres pour la création d'avoires (activités ECA/VCA) entreprises par le PAM au Népal, en particulier dans le contexte de la réduction des risques de catastrophe. Elle s'inscrit dans une série d'évaluations de l'impact des activités Vivres pour la création d'avoires sur la résilience des moyens d'existence. La direction prend acte des observations formulées par les évaluateurs sur un certain nombre de questions transversales, notamment la nécessité d'assurer l'entretien des avoires, d'adapter les systèmes de suivi afin de tirer des enseignements et d'améliorer les modalités de partenariat.
2. L'évaluation indique que de très bons résultats ont été obtenus à court terme grâce à l'acheminement rapide des vivres dans des communautés isolées ne bénéficiant guère d'autres soutiens, et que la capacité de résistance de populations régulièrement exposées à divers risques a été renforcée. La direction se félicite de la conclusion selon laquelle les équipements construits ont apporté des améliorations en matière d'accessibilité et dans le domaine agricole.
3. Les activités Espèces/Vivres pour la création d'avoires menées au Népal se sont avérées moins efficaces pour réduire l'insécurité alimentaire chronique et structurelle, ce que l'évaluation impute à la priorité donnée aux petits projets de courte durée; elle souligne par ailleurs que l'alignement institutionnel et la complémentarité sont indispensables pour remédier aux problèmes structurels à plus long terme. La direction reconnaît cette nécessité et note que, depuis la période prise en considération pour l'évaluation (2002–2010), le PAM a revu son approche des activités ECA/VCA dans le cadre du nouveau programme de pays adopté pour le Népal, conformément au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et aux plans et priorités du Gouvernement, et compte tenu de l'évolution de la situation du pays.
4. Certaines recommandations issues de l'évaluation ont donc déjà été prises en compte. En particulier, les consultations à l'échelon des communautés ont conduit à revoir les plans de développement villageois et à élaborer une stratégie détaillée de suivi et d'évaluation.
5. Les autres mesures donnant suite aux conclusions de l'évaluation, ainsi que le calendrier de leur mise en œuvre, sont présentés dans le tableau ci-joint. La direction continuera d'examiner les facteurs liés au contexte et à l'exécution des activités, ainsi que leurs interactions, afin d'éclairer la conception des projets et d'obtenir d'aussi bons résultats ailleurs.

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DES PROGRAMMES VIVRES POUR LA CRÉATION D'AVOIRS SUR LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE AU NÉPAL (2002–2010)**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p><b>Stratégie de financement</b></p> <p><b>Recommandation 1. Dans la perspective du nouveau programme de pays, le bureau du PAM au Népal devrait élaborer, en collaboration avec le Siège, une stratégie de financement engageant tous les bailleurs de fonds sur trois ans au minimum, de manière à obtenir les effets à long terme escomptés sur la résilience des moyens d'existence grâce aux activités ECA/VCA.</b> Dans les recommandations qui suivent, il est supposé qu'il est possible de s'orienter vers une planification et un financement à plus long terme de ce type.</p>	<p>Bureau de pays</p> <p>Bureau de pays</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La capacité d'entreprendre des activités à l'appui des priorités du Gouvernement est fortement liée à la disponibilité de ressources pluriannuelles fiables.</p> <p>Mesure 1: en utilisant tous les moyens possibles, le bureau de pays continuera de militer pour obtenir des engagements de financement pluriannuels de la part des donateurs.</p> <p>Mesure 2: en consultation avec le Département des services des partenariats et de la gouvernance et le bureau régional de Bangkok, le bureau de pays mettra au point une stratégie de financement centrée sur le nouveau programme de pays et visant à obtenir des engagements pour trois ans au moins.</p>	<p>En cours</p> <p>Juillet 2014</p>
<p><b>Stratégie de programme à deux volets</b></p> <p><b>Recommandation 2. Le bureau du PAM au Népal devrait adopter une méthode de programmation plus souple pour les activités ECA/VCA, mieux adaptée à la diversité et à la géographie des contextes opérationnels propres à chaque site</b> et composée des deux volets suivants: i) vastes interventions à court terme axées sur la satisfaction des besoins alimentaires immédiats du plus grand nombre de personnes comptant parmi les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables; et ii) activités à plus long terme et mieux ciblées visant à renforcer la résilience des moyens d'existence des groupes vulnérables.</p>	<p>Bureau de pays</p> <p>Bureau de pays</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le nouveau programme de pays (2013–2017) vise à lutter contre l'insécurité alimentaire chronique à long terme, tout en répondant aux besoins immédiats des participants grâce à des transferts monétaires ou à des distributions de vivres et d'espèces, ou de vivres uniquement, selon la situation du marché. Ces interventions ont lieu uniquement pendant la période de soudure, lorsque les bénéficiaires ont le temps de participer aux activités de création d'avoirs et que leurs besoins sont le plus importants.</p> <p>Le bureau de pays continuera d'améliorer ses procédures, conformément au Guide d'orientation concernant les activités VCA et en consultation avec les unités du Siège et le bureau régional.</p> <p>Mesure 1: le bureau de pays continuera d'approfondir son analyse du contexte et des tendances afin de mettre en évidence les convergences entre plusieurs éléments, notamment l'insécurité alimentaire récurrente, la vulnérabilité face aux chocs et les facteurs environnementaux aggravants; il s'appuiera sur cette analyse pour déterminer la couverture géographique des activités ECA/VCA.</p> <p>Mesure 2: à mesure que le financement sera disponible, le bureau de pays sélectionnera d'autres communautés dans les zones ciblées qui pourraient tirer profit d'interventions de plus longue durée.</p>	<p>Décembre 2014</p> <p>Décembre 2014</p>



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DES PROGRAMMES VIVRES POUR LA CRÉATION D'AVOIRS SUR LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE AU NÉPAL (2002–2010)**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p><b>Théorie et preuve du changement</b></p> <p><b>Recommandation 3. Avec l'appui du bureau régional et du Siège, le bureau du PAM au Népal devrait élaborer une théorie du changement qui décrive les effets escomptés des activités ECA/VCA sur l'insécurité alimentaire à court terme et sur la résilience des moyens d'existence à long terme dans différents contextes opérationnels, par catégorie de ménages et selon le type d'avoirs.</b> Il devrait également répertorier et prendre en compte les facteurs déterminants pour la réalisation des objectifs, notamment les partenariats, les articles non alimentaires, la qualité des constructions et l'entretien périodique. La théorie du changement devrait s'inspirer du guide d'orientation concernant les activités VCA, tandis que l'expérience acquise au Népal devrait servir à affiner la théorie du changement adoptée à l'échelle institutionnelle par le PAM dans le cadre des activités VCA. Avec le soutien apporté par le bureau régional et le Siège, le bureau du PAM au Népal devrait élaborer un plan détaillé de suivi et d'évaluation d'impact fondé sur la théorie du changement, qui décrirait les données nécessaires pour assurer la continuité du processus d'apprentissage, adapter les programmes et évaluer les résultats et l'efficacité des activités.</p>	<p>Bureau de pays</p> <p>Division des politiques, des programmes et de l'innovation</p> <p>Bureau de pays</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Les activités ECA/VCA entreprises dans le cadre du programme de pays en cours visent essentiellement à lutter contre l'insécurité alimentaire chronique en créant des effets de synergie avec les composantes de nutrition et d'éducation du programme et avec les programmes menés par d'autres acteurs du développement.</p> <p>Entre 2010 et 2012, l'élaboration d'une stratégie détaillée de suivi et d'évaluation, la définition de valeurs de référence et l'achèvement de l'analyse des lacunes à l'échelon des villages ont permis de mettre en évidence et de consolider les résultats obtenus grâce aux activités ECA/VCA.</p> <p>Mesure 1: le bureau de pays tiendra des consultations avec les communautés, les partenaires et l'administration locale sur la planification des moyens d'existence saisonniers, en s'inspirant du Guide d'orientation concernant les activités VCA et avec le soutien des unités du Siège et du bureau régional.</p> <p>Mesure 2: les orientations institutionnelles en matière de suivi et d'évaluation applicables aux activités VCA font actuellement l'objet d'une harmonisation avec le nouveau Cadre de résultats stratégiques; elles prendront en compte les travaux du groupe de travail technique multipartenaires sur l'évaluation de la résilience en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui met au point des normes mondiales pour le suivi et l'évaluation, et l'évaluation de la résilience.</p> <p>Mesure 3: pour son dispositif de suivi et d'évaluation, le bureau de pays suivra les orientations institutionnelles pertinentes en la matière applicables aux activités VCA, lorsqu'elles seront disponibles.</p>	<p>Décembre 2014</p> <p>Décembre 2014</p> <p>Janvier 2015</p>



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DES PROGRAMMES VIVRES POUR LA CRÉATION D'AVOIRS SUR LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE AU NÉPAL (2002–2010)**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p><b>Ciblage</b></p> <p><b>Recommandation 4. Pour faire en sorte que les avantages à long terme procurés par les activités ECA/VCA bénéficient aux plus pauvres, le bureau du PAM au Népal devrait cibler certains ménages en se fondant sur une analyse du contexte local et selon le niveau de richesse des ménages.</b></p> <p>Le PAM devrait mettre au point une analyse plus détaillée des besoins des individus et des ménages appartenant à différents groupes culturels et socioéconomiques, de façon à pouvoir suivre les résultats obtenus en matière de résilience des moyens d'existence des ménages dans divers contextes.</p>	<p align="center">Bureau de pays</p>	<p>La recommandation est en partie acceptée.</p> <p>Le bureau de pays reconnaît qu'il doit améliorer sa méthode de ciblage et il continuera de s'y employer, conformément aux politiques et critères appliqués par le Gouvernement pour cibler les populations les plus démunies. À l'heure actuelle, le ciblage des activités ECA/VCA s'effectue au niveau des comités de développement villageois et de district, en fonction des données fournies par le Système népalais de suivi de la sécurité alimentaire, qui appartient conjointement au Gouvernement et au PAM et a fait ses preuves.</p> <p>Pour les participants aux activités ECA/VCA, la valeur des transferts reste inférieure au salaire minimum fixé par le Gouvernement, ce qui permet d'appliquer la méthode de l'auto-ciblage en attirant uniquement ceux qui sont le plus en difficulté et ne disposent pas d'autre source de revenu.</p> <p>De ce fait, et eu égard à l'homogénéité relative des communautés ciblées en termes de pauvreté et de sécurité alimentaire, le recours à un ciblage individuel ou au niveau des ménages ne serait pas efficace par rapport à son coût. Il exigerait une collecte de données primaires extrêmement coûteuse. Les modalités actuelles de ciblage du PAM sont parfaitement conformes à la méthodologie appliquée par les autorités népalaises.</p> <p>Mesure 1: le bureau de pays s'inspirera du Guide d'orientation concernant les activités VCA pour renforcer ses dispositifs de ciblage de manière à: i) répondre aux besoins des ménages des zones ciblées dont aucun membre n'est apte au travail; et ii) recenser les types d'avoirs dont tireraient profit divers groupes dans une communauté donnée, comme les paysans sans terre.</p>	<p align="center">Décembre 2014</p>







---

## **LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT**

ECA	Espèces pour la création d'avoirs
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
VCA	Vivres pour la création d'avoirs